

TARIFS LOCATIONS SALLES 2026

	Organisations locales	Organisations extérieures
Bals - Fest Noz - Fest Deiz	410 €	620 €
1 repas avec cuisine	550 €	680 €
2 repas avec cuisine ou double manifestation	680 €	850 €
1 week-end avec cuisine	830 €	950 €
1 week-end sans cuisine	620 €	780 €
Buffet sans cuisine	410 €	440 €
Assemblée, congrès, salon, gala, marché de Noël, sans cuisine	340 €	410 €
Assemblée, congrès, salon, gala, marché de Noël, avec cuisine	550 €	680 €
Arbre de Noël sans cuisine	160 €	210 €
Manifestations avec entrées payantes (théâtre, chorale, projection...)	210 €	340 €
Loto	410 €	440 €
Concert	1050 €	1050 €
Réveillon dansant	850 €	850 €
Marchands ambulants	34 €	49€
Cérémonies civiles	39 €	
Préparations en amont d'évènements - Ménage		
Mariage		
Préparation le vendredi à partir de 09h00	220 €	240 €
Préparation le vendredi à partir de 12h00	160 €	190 €
Autres évènements		
Préparation de la salle la veille d'un évènement (congrès, salon, loto, AG, repas...) confirmation 8 jours avant la location	110 €	120 €
Ménage		
Ménage le lundi jusqu'à 12h00	160 €	190 €
Salle en rez-de-jardin pour réunion	Gratuit	110 €
Salle en rez-de-jardin pour buffet 1 journée	160 €	270 €
Salle en rez-de-jardin pour buffet 2 journées	240 €	330 €
Préparation le vendredi à partir de 12h00	55 €	77 €
Ménage le lundi jusqu'à 12h00	55 €	77 €
Goûter après cérémonie funéraire	55 €	77 €
Salle communale St Houarneau	130 €	Non louée
Goûter après cérémonie funéraire	56 €	

La location pour la préparation et la décoration de la grande salle de la vallée des Forges pourra se faire le vendredi à partir de 09h00 ou 12h00 et, pour le ménage, le lundi matin.

A la signature des contrats, le loueur versera des arrhes correspondant à 50% du montant de la location qui ne seront pas remboursés en cas d'annulation.

Montant des cautions :

Les cautions sont de 1000 € pour la grande salle et de 500 € pour la salle Rez-de-jardin et la salle de St Houarneau.

Une caution ménage de 200 € sera également demandée au moment de la réservation qui pourra être encaissée après l'état des lieux de sortie, si le ménage n'est pas satisfaisant et que les loueurs ne souhaitent pas reprendre le ménage.

Les cautions seront restituées dans un délai de 15 jours à compter de la date d'utilisation.